## LE GRAND SOIR

CopyLeft : Diffusion autorisée et même encouragée.

Merci de mentionner les sources.

www.legrandsoir.info



ajuster taille texte:







mercredi 30 octobre 2013

## Le blocus des Etats-Unis contre Cuba : un cas de génocide.

Livia Rodriguez Delis

DEPUIS que la réserve fédérale des États-Unis a sanctionné en 2004 une banque suisse d'une amende de 100 millions de dollars (84 millions d'euros) pour avoir envoyé de l'argent à Cuba, entre autres pays, la Cubaine Maria Gonzalez, secrétaire d'une entreprise et mère célibataire, a cessé de recevoir l'aide économique que lui envoyait son fils de l'étranger.

« Je ne comprends pas pourquoi ils font cela. Nous n'avons commis aucun crime. Heureusement, mon fils est en bonne santé et mes problèmes ne sont qu'économiques, mais je connais des enfants malades, qui ont besoin d'un traitement spécial, et leurs médicaments tardent à arriver. On doit aller les acheter dans des pays lointains alors qu'ils pourraient être achetés tout près, aux États-Unis. »

Le blocus des États-Unis contre Cuba continue d'être pour le peuple cubain une réalité inhumaine, qui se matérialise par des dommages dont tous les secteurs de l'Île ont souffert depuis plus de 50 ans.

Le Rapport de Cuba sur la Résolution 67/4 de l'ONU, qui sera débattu et soumis au vote pour la 23e fois, le 29 octobre prochain, démontre que la politique génocidaire se poursuit, ainsi que les affectations provoquées qui, considérant la dépréciation du dollar face à la valeur de l'or sur le marché international, s'élevaient à plus de mille milliards de dollars, au mois d'avril de cette année.

Nombreux sont les exemples qui confirment la détermination du gouvernement nord-américain de maintenir cette mesure unilatérale et extraterritoriale, en ignorant la réprobation qu'elle suscite au sein de de la communauté internationale, y compris aux États-Unis.

Un article publié le 3 mars par l'agence d'affaires et de finances Bloomberg, signalait que la Maison-Blanche, de 2000 à 2006, a ouvert 11 000 enquêtes aux États-Unis pour de soi-disant violations du régime de sanctions contre Cuba. Cet article précisait également que 7 000 enquêtes ont été réalisées pour les autres pays.

Par ailleurs, l'Administration nord-américaine s'acharne à traquer tout ce qui

représente une possibilité d'affaires pour Cuba à travers son Bureau de contrôle des avoirs étrangers (OFAC), qui a infligé des amendes très lourdes à des entreprises, des banques et à des organisations non gouvernementales ayant entretenu des relations commerciales avec l'Île.

Un exemple : la sanction de plus d'un million de dollars à la Great Western Malting Co., pour avoir facilité la vente, à travers une filiale étrangère, de malt d'origine non étasunienne à Cuba, ou l'amende de plus de 8 millions infligée à la banque Tokio Mitsubishi UFJ, pour des virements financiers impliquant un groupe de pays, dont Cuba, au motif qu'elle violait les sanctions économiques imposées par les États-Unis.

Ridicule la pénalité de 6 500 dollars imposée au citoyen nord-américain Zachary Sanders, pour avoir voyagé à Cuba sans l'autorisation du Département du Trésor, ou l'empêchement de l'achat de 100 exemplaires du livre de Salim Lamrani : État de siège. Les sanctions économiques des États-Unis contre Cuba, par l'association britannique Cuba Solidarity Campaign à la maison d'édition new-yorkaise Monthly Review Press.

Le fait que Cuba soit obligée d'acheter des médicaments, des réactifs, des pièces de rechange pour des équipements de diagnostic et de traitement, d'instruments et d'autres intrants sur des marchés lointains, ainsi que le recours à des intermédiaires, entraîne un renchérissement très fort des coûts.

Cela a une influence directe sur la population, et provoque une dégradation de la qualité des services sanitaires de la population.

Le secteur de l'alimentation est l'un des plus touchés, car il figure parmi les principaux objectifs du blocus de « rendre par la faim et le découragement la population cubaine ».

Même lorsque l'achat de certains produits agricoles et alimentaires des États-Unis est autorisé, ce type de transaction se fait sous un régime inégal, car Cuba ne peut pas vendre ses produits sur le marché nord-américain, et n'a pas le droit d'utiliser le dollar étasunien dans ses transactions, entre autres restrictions.

L'éducation, la culture et le sport sont également frappés en permanence par cette guerre économique. Du fait de cette politique, Cuba n'a toujours pas accès au marché étasunien, plus proche, pour acheter des fournitures scolaires et des matières premières, ni pour échanger des informations scientifiques, culturelles et sportives.

Tout aussi sévères sont les mesures visant à interdire ou conditionner le développement normal des échanges universitaires, les voyages d'étudiants et de professeurs, le flux d'informations scientifiques par divers voies, la diffusion et la rétribution adéquate en fonction des résultats dans le domaine académique et l'achat d'intrants, de moyens et d'outils pour l'enseignement,

Le Grand Soir - Le blocus des Etats-Unis contre Cuba : un cas de génocide.

la recherche et le travail scientifique en général.

De même que le commerce extérieur, les investissements étrangers sont la cible du blocus économique, en tant que secteurs essentiels du développement cubain.

L'augmentation des coûts du fret et du transport maritime, ainsi que les pressions dont font l'objet les entreprises étrangères, entravent le processus d'investissements et l'économie cubaine en général.

Les secteurs de la construction, du tourisme, des communications, de l'énergie et des mines, de l'aéronautique civile, entre autres, sont également durement frappés, du fait des coûts financiers plus élevés, associés à l'interdiction des transactions bancaires et aux frais additionnels obligatoires auxquels ils sont soumis par la politique obsessionnelle, inhumaine et méprisable des États-Unis contre la Révolution cubaine.

http://www.granma.cu/frances/cuba-f/25oct-Un%20cas.html http://www.granma.cu/frances/cuba-f/25oct-Un%20cas.html

http://www.legrandsoir.info/le-blocus-des-etats-unis-contre-cuba-un-cas-degenocide.html